

Réimpression fac-similé de PUF, 1993.

Ce sont des remerciements émus que j'adresse à Madame Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Car c'est elle qui m'a donné l'idée de rééditer Réformer l'orthographe ? précédemment paru aux PUF en 1993. C'est son article « Oui aux dictées quotidiennes à l'École ! », publié dans Le Monde le 19 septembre 2015, qui m'a décidé. Il est au plus haut point intéressant, cet article, tant par ce qu'il dit que par ce qu'il tait. Il prend position avec vigueur en faveur de la dictée. La dictée, certes, contribue, comme le dit la Ministre, à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et même du maniement du langage oral. Cependant, chacun le sait, la dictée est aussi, j'allais dire surtout, un des moyens d'apprentissage de l'orthographe. Pas le seul, certes, mais peut-être le principal, en tout cas le plus facile à mettre en œuvre. On s'étonne donc du silence qui efface totalement, dans cet article sur la dictée, cette composante de la langue qu'est l'orthographe, à commencer par son nom. Conséquence nécessaire : les moyens de son apprentissage – par exemple « la description du système linguistique », c'est-à-dire la grammaire – sont explicitement rejetés. Ainsi passée sous silence, l'orthographe ne donne évidemment lieu à aucune remarque sur ce qui la caractérise en langue française : la complexité, d'où la difficulté de son apprentissage et, par suite, la possibilité –, certains parlent de la nécessité –, de sa réforme. Problème récurrent, depuis bien longtemps. Mon ouvrage essaie, modestement, d'en préciser les termes.

[Lambert-Lucas](#)